



RAID OcéAN

2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE



Modalités générales

Le RaidOcéan est organisé par la section VTT du Labenne Olympique Sporting Club et se déroulera le 02 Samedi 1er septembre 2018.

Ce raid est basé sur des valeurs fondamentales du sport et de notre section VTT : l'amitié, la convivialité, le dépassement de soi, le respect des autres concurrents, des personnes bénévoles que vous rencontrerez et tout particulièrement la nature où vous évoluerez ...

Les participants se devront de respecter les règles définies dans ce règlement ainsi que toutes les consignes commentées lors du briefing d'avant course.

Tout passage sur la voie publique impliquera le respect du code de la route pour tous les participants.

Déroulement

- Raid Découverte :

- RV samedi 1er septembre au stade municipal de Labenne.
 - 7h45 - 8h40 : inscriptions, remise des dossards et plaques VTT
 - 9h00 : départ en peloton pour se rendre au départ de l'épreuve
 - 9h20 : briefing
 - 9h30 : départ
- ✓ Trois catégories participantes : équipes féminines, équipes mixtes et équipes masculines.
- ✓ Selon les Règles Techniques et de Sécurité (RTS) concernant les Raids Multisports éditées par la Fédération Française de Triathlon, le Raid Découverte est autorisé aux personnes nées en 2004 et avant (14 ans et plus). Les concurrents âgés de 14 ou 15 ans devront être accompagnés d'un adulte.

- ✓ Le parcours s'effectuera en totale autonomie pour les participants mais plusieurs points de contrôles seront placés durant l'épreuve.

Attention : dans la configuration du raid, les concurrents possédant des chaussures VTT pour des pédales automatiques devront prévoir d'amener leurs chaussures de course à pied dans leurs sacs.

- ✓ Les équipes devront se présenter complètes lors de tous les contrôles.

Chronologie de l'épreuve :

DECOUVERTE

TRAIL	1 km
Epreuve Surprise	2 km
VTT	7 km
TRAIL	3 km
VTT	6 km
EPREUVE SURPRISE	0 km
Run & Bike	7 km
Distance totale :	26 km env

Le parcours est (presque) toujours balisé !

Ces indications sont susceptibles d'être modifiées d'ici le jour de l'épreuve en fonction des autorisations, de l'état des chemins ou de toute autre contrainte. Les distances ne seront toutefois pas très différentes de celles indiquées ci-dessus.

Lors du raid , vous évoluerez à proximité de la dune primaire, notamment lors de l'épreuve de coastering, cette zone est fragile et protégée, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de la traverser, des balises à poinçonner ont été placées afin d'éviter tout passage sur ce site et de manière à ce que les concurrents n'empruntent que les chemins existants.

De même, le respect de la flore environnante et des cultures, notamment des plantations de jeunes pins lors des passages en forêt devra être une priorité pour chaque concurrent.

Tout comportement contraire à ces valeurs pourra être sanctionné par les commissaires de courses.

Tout matériel dont l'emploi sort de l'esprit de la course est interdit : GPS, carte IGN, radio ...

Les dossards devront toujours rester visibles.

Règlement du VTT

- ✓ Le casque (homologué CE) est obligatoire. Il doit être porté, jugulaire fermée sur l'ensemble des parties vélo.
- ✓ Les concurrents devront respecter le code de la route lorsqu'ils emprunteront un axe routier, ils n'ont pas la priorité sur les véhicules.
- ✓ Des signaleurs seront placés aux croisements de route, vous n'aurez pas la priorité, vous devrez vous arrêter et laisser passer les voitures.
- ✓ Les VTT Electriques ne sont pas autorisés.
- ✓ Lors de l'utilisation d'un système de traction : celui-ci doit être largable à tout moment et ne pas être utilisé en descente.

Règlement du Run & Bike

- ✓ Vous prendrez un vélo pour deux.
- ✓ Les 2 concurrents doivent porter leurs casques (même si on s'appelle Bruno et qu'on compte courir tout le temps !!)
- ✓ Il est interdit de monter à deux sur le vélo ou que le coureur se fasse tracter ou pousser par le vététiste.

Matériel obligatoire

Par équipe :

Matériel de réparation VTT
1 téléphone portable avec le numéro de secours enregistré (le téléphone doit être celui dont le numéro est inscrit sur le bulletin d'inscription)
1 couverture de survie
1 sifflet

Par équipier :

1 réserve d'eau
1 VTT
1 Casque

ATTENTION : Si vous utilisez des chaussures de VTT et des tennis pour courir, vous devez transporter vous-même vos tennis pendant les épreuves de VTT.

Droits à l'image

- ✓ Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image au profit de l'organisation qui pourra utiliser à sa guise les photos et vidéos prises durant l'épreuve.

Règles, Pénalités, Classement

- ✓ Pour être classée, une équipe doit avoir pointé à chacun point des points de contrôle.
- ✓ Une équipe sera classée selon le temps réalisé par le dernier coéquipier auquel sera ajouté les éventuelles pénalités.
- ✓ Pour tout manquement au règlement, l'organisation pourra appliquer des pénalités allant de 15 mn, 30 mn, 1h ... de pénalité jusqu'à l'exclusion de l'équipe.
- ✓ La direction de course se réserve le droit de statuer selon la nature de la faute.

Pénalités :

Emprunt d'une route interdite	2 heures
Pollution ou dégradation de l'environnement, jet de déchets (produits, barre énergétique, emballages ...)	1 heure
Attitude irrespectueuse à l'encontre de l'organisation ou d'autres concurrents	Mise hors course
Non respect des consignes d'un commissaire de route	1 heure
Non respect avéré des règles du code de la route	2 heures
Non présentation de la couverture de survie ou du téléphone portable PENDANT la course	30 minutes
Passage sur la dune primaire	1 heure
Pas de casque lors du VTT	1 heure
Non assistance à un concurrent en danger	2 heures

Sécurité des concurrents :

Pour chaque passage sur la voie publique en VTT, COURSE A PIED et COURSE D'ORIENTATION, les équipes devront respecter impérativement les règles du code de la route ainsi que les propriétés privés (clôtures diverses ...) traversées. Toute traversée de route sera contrôlée par des commissaires de courses qui vous donneront l'autorisation de passer après avoir bloqué la circulation. IL EST INTERDIT DE TRAVERSER TANT QUE LES COMMISSAIRES NE VOUS AURONT PAS DONNE LEUR AUTORISATION !

Renseignements et droits d'inscription

Les équipes qui souhaitent participer au RaidOcéan doivent s'inscrire sur le site Pyrénées Chrono (lien sur le site du Club VTT Labenne).

Tarifs inscriptions :

Découverte : 50 € jusqu'au 15 août

60 € du 16 août au 30 août (pour une équipe de 2)

Les droits d'engagement comprennent :

- La remise d'un lot pour chaque participant (qui sera remis en fin d'épreuve en échange des plaques d'identification des VTT),
- La prime d'assurance garantissant la responsabilité civile organisation (les participants doivent être couverts par une assurance individuelle accident pour la nature des épreuves),
- Les frais de logistique et de sécurité qui concourent au bon fonctionnement de l'épreuve,
- les ravitaillements en course,
- Le buffet froid en fin de course,
- Les prix et récompenses ...